

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023
DE LA FÉDÉRATION DE TIR À L'ARC DU QUÉBEC
Le mercredi 14 juin 2023 19 h 30
Vidéoconférence Zoom

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Nomination du président et secrétaire d'assemblée.
3. Vérification des présences.
4. Vérification de conformité de l'avis de convocation.
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 12 octobre 2023.
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 12 octobre 2023.
8. Rapport du président.
9. Dépôt du rapport financier se terminant le 31 mars 2023.
10. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2023-2024.
11. Ratification des amendements aux règlements généraux
12. Dépôt des rapports d'activités de l'année 2022-2023.
13. Ratification des actes posés par les administrateurs.
14. Élection des administrateurs.
 - 14.1 Rapport du comité des mises en candidature.
 - 14.2 Nomination d'un président, secrétaire et scrutateurs d'élection.
 - 14.3 Élection du Conseil d'administration 2023-2024.
15. Varia
16. Levée de l'assemblée.